



Compte-rendu du Conseil d'administration du CUESP du 10 décembre 2014

Présents : Corinne Alberti, Nelly Agrinier, Pascal Auquier, Jacques Benichou, Dominique Bertrand, Antoine Duclos, Patrice François, Virginie Gardette, Leila Moret, Florence Richard

Excusés : Pascal Astagneau, Sylvie Bastuji-Garin, Franck Chauvin, Damien Jolly, Thierry Lavigne, Pierre Lombraïl, Rémy Michel, Michel Velten, Gwenaëlle Vidal-Trécan.

- 1. Point sur l'état d'avancement du livre Masson.** Tous les textes ont été envoyés à Masson. Il nous restera à relire les épreuves. Patrice François signale une hétérogénéité des textes en particulier des dossiers progressifs et des QRM, avec une présentation qui ne répond pas toujours aux normes SIDES.
- 2. Banque santé publique à l'ECN.** Il va falloir remplir la banque d'ECN de dossiers progressifs et de questions isolées. Florence Richard a rejoint comme membre expert en santé publique, le conseil scientifique d'internat en médecine. Elle participe à sa 1^{ère} réunion le 11 décembre 2014.
- 3. Point sur l'état d'avancement du site internet.** L'ancien site a été supprimé. La construction du nouveau site a pris un peu de retard mais le travail a débuté avec notamment la construction des pages d'accueil. Différentes propositions de pages d'accueil circuleront prochainement auprès du CA. Patrice François va rédiger un texte d'accueil qui sera soumis pour relecture aux membres du conseil d'administration.
- 4. Nouvelle maquette du DES de SP.** Nous avons déjà fait une première maquette du DES de santé publique à la demande de la CNIPI. Cependant, la réforme du 3^{ème} cycle est revenue récemment avec un nouveau cahier des charges, ce qui nous oblige à réviser notre ancienne maquette. Il nous est en particulier demandé de découper le DES en différentes phases : 1) une phase socle, 2) une phase intermédiaire, 3) une phase de mise en responsabilité avec un impératif d'évaluation à la fin de chacune de ces phases. Lors du dernier CA, nous avons décidé que la phase de mise en responsabilité n'avait pas grand sens dans notre DES. Nous avons opté pour un internat découpé en 2 phases : une phase socle de 2 semestres, une phase intermédiaire de 6 semestres. C'est la proposition qui a été envoyée. Lors de la phase socle, il sera demandé à nos internes d'acquérir les bases statistiques et méthodologiques. Les 6 autres semestres de la phase intermédiaire permettront aux internes de se former sur le reste du tronc commun au sein des 8 domaines identifiés dans la première version de la maquette. A noter que la phase socle doit reposer sur des stages de niveau 1, nécessitant un encadrement plus important et devant avoir lieu en milieu universitaire. Nous allons devoir évaluer nos internes quant à leur acquis lors de cette phase socle. La nouvelle version de cette maquette, accompagnée du cahier des charges, sera diffusée auprès des membres du CUESP pour discussion. Patrice François insiste sur le fait que toute modification du document actuel doit être réalisée en cohérence avec le reste du document et répondre au cahier des charges. Il demande également à ces modifications soient rédigées. Un rendez-vous avec François Couraud est programmé le 13 janvier pour discuter de ce document. Les propositions de modification doivent donc être envoyées pour le 02 janvier 2015 afin de pouvoir rediscuter de ces propositions avant la réunion du 13 janvier avec les représentants des internes et les membres de la 46.04. Un certain nombre de question sur le déroulement de la maquette demeure. Ainsi que se passe-t-il si un interne ne valide pas la phase socle ? Est-il prévu un redoublement ?
- 5. Prochaine assemblée générale du CUESP.** La prochaine assemblée générale du CUESP se tiendra le 28 mai 2015 de 10 à 16h à Paris.

6. **Prochain conseil d'administration du CUESP.** Il se tiendra le 31 mars 2015 à 16h par téléphone.
7. **Points sur les séminaires nationaux des internes de santé publique.**
Le séminaire de Strasbourg 2014 a eu beaucoup de succès. Il a un déficit qui sera pris en charge à 50% par le CUESP et à 50% par le CIMES. T Lavigne doit transmettre ses factures pour régulariser les frais avancés.
Le séminaire de Lyon 2015 : est en bon état d'avancement
A priori **le séminaire 2016** se tiendra sur **Lille** sous la responsabilité locale du Pr Amouyel.
8. **Points sur la trésorerie.** Antoine Duclos précise que les comptes de l'association sont bons. L'association possède 3 comptes pour une somme totale d'environ 44 000 euros. Il y a eu 75 cotisants cette année pour une recette de 3500 euros.
9. **Frais de déplacements des membres du CUESP.** Le CUESP se pose la question de défrayer le déplacement de ses membres lorsque ces déplacements interviennent dans le cadre d'une mission CUESP (à l'exception de la participation aux assemblées générales). Il est en effet de plus en plus difficile pour ses membres de trouver un budget localement pour ces frais de transports. Actuellement les rentrées budgétaires reposent sur les cotisations et les droits d'auteurs de livres rédigés par le CUESP. Il est décidé de faire une estimation du coût que cela représenterait de rembourser les frais de déplacement. Antoine Duclos est chargé de cette mission. Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CA.